

# BULLETIN D'ADHESION 2018/2019

D	h	^	+	_
Р.		( )	ш	

## **BIENVENUE CHEZ MULTY K'DANCES**

Nouvel(le) adhérent(e) Réinscription						N° Adhérent	::	(A r	remplir par MultyKdances)			
	-	FORMA	TIONS (	CONCER	<u>IANT</u>	L'ADHEI	REN	T(E) / DA	NSEUR	SE)	<u>:</u>	
			<u>1 f</u>	iche par ad	<u>hérent</u>	t. Ecrire en	MAJ	<u>USCULE</u>				
NOM / Pr	énom :											
	aissance <u>:</u>							_	er septemb	re (C	f Verso) :	
Adresse P	ostale :											
e-mail :						Tel :						
Pseudo Fa	cebook (Cf v	'erso) :										
J'accepte	que mon image so	it diffusée sur le	es différents su <sub>l</sub>	pports utilisés par	l'Associat	ion. J'accep	te de re	cevoir des informo	ations et invitati	on par	mail de MULTY K'DANCES	
			<u>CH</u>	OIX DES	<u>cou</u>	RS (Cochez l	es cou	ırs choisis)				
	Lundi			Mardi Me			Me	ercredi Jeudi		Jeudi		
18h30-	Djembel	Danse		10k 20k							Diambal	
19h30	africai	ne		19h-20h							Djembel	
19h30-				201 241	Ki	zomba		West Coa	st Swing			
20h30	Zumb	oa		20h-21h	Dé	ébutant		Débu	tant		Zumba	
			Ki	Kizomba West Coa		st Swing						
				21h-22h	1h-22h   Intermédiaire			Intermédiaire				
				TARIF (	Cochez	le tarif Corres	ponda	int)				
1 Personne			Couple (Nom ou adresse identique)									
1 Cours (200€) Formule illimitée (300€)			itée (300€)	1 Cours (350€) Formule Illimité (450€)				llimité (450€)				
	•	•			•			•	•			
✓ Adhésion : 20€ par personne   En couple avec :												
		IN	FORMATI	ONS SUR LI	E REGL	EMENT DE	s col	URS + ADHI	SION			
Adhésion (2	0€)							ors Chèques lois				
Cours:				Espè		1		lobal ou 3)		Chèqu	ues sport et/ou vacances « ANCV »	
Si espèces, r	nontant :											
N° de chèque Banque				Titulaire du	compt	e	Montan	t	Encaissés le			
									20.00€		A l'adhésion	
											30 septembre 2018	
											31 octobre 2018	
											30 novembre 2018	
• soie • soie l'ob	ccepter que les in ent transmises a ent traitées infor jet d'une cession nnaissance de la ION:	ux Fédération matiquemen n (sauf avis co	ns et organisn t, sachant qu ontraire expri	nes d'assurance le la loi du 06.02 mé par l'adhére le l'assurance.	auxquels 1.1978 (a nt).	ırt. 26 et 27) m	e donn	e un droit d'acc	ès et de rectij		n et qu'elles peuvent faire nnait avoir été informé (e)	
des garantie	s de base propo	sées avec l'as	surance.				_				le,	



## **BULLETIN D'ADHESION** 2018/2019

### BIENVENUE CHEZ MULTY K'DANCES

#### **MULTY K'DANCES**

Adresse postale: Multy K'Dances - Mairie de Maurepas - Association MKD - 2 rue d'Auxois - 78310 MAUREPAS

<u>Lieu des cours</u>: Salle polyvalente – Stade du bout des clos – (Face station-service Auchan) – 78310 MAUREPAS Mail: multykdances@gmail.com Tél: 07.69.94.54.65 Site: www.multykdances.com

Association loi 1901, n° W782000563 déclarée le 08/04/2005 - SIRET: 519 928 006 000 123

### Dossier COMPLET à remettre au 1er cours (Tout dossier INCOMPLET ne pourra être pris en considération)

<u>Pièces à fournir</u>: Bulletin d'adhésion au recto complété et signé – photo d'identité – règlement adhésion 20€\*₁ - règlement des cours : Espèces/chèques chèques sport et/ou vacances « ANCV », possibilité de faire 1 chèque global encaissé le 30 septembre ou 3 chèques, suivant dates ci-dessous)

Comment avez-vous connu l'association ? (Google, Forum, Amis ?):

*2 INFORMATIONS CONCERNANT LE RESPONSABLE LEGAL, SI DANSEUR(SE) MINEUR(E) :						
NOM / PRENC	DM:					
Tel. Mobile :		e-mail :				

J'autorise l'Association ou son représentant à prendre, en cas d'urgence, toutes les mesures nécessaires pour la sauvegarde de l'adhérent mineur ainsi que le transport dans le centre hospitalier désigné par une équipe compétente (pompiers, SAMU).

Il est demandé au représentant légal d'accompagner leurs enfants, pour s'assurer de la présence du professeur ou d'un représentant de l'Association et de venir les récupérer dès la fin du cours. Les mineurs adhérents sont sous la responsabilité de l'Association pendant les heures de cours : en dehors de ces horaires et de la salle de cours. l'Association se décharae de toute responsabilité.

Pseudo Facebook : Des groupes Facebook sont créés pour partager les vidéos faites pendant les cours ainsi que des informations concernant l'activité (soirée à thème par exemple). Ces groupes sont FERMES ce qui veut dire que seul les élèves du cours, les professeurs et les membres du bureau qui sont les administrateurs auront accès à ces vidéos. Si un membre ne veut tout de même pas apparaître sur ces vidéos, il doit le spécifier explicitement au professeur. Il est interdit de filmer et de publier des vidéos des cours en dehors de ces groupes.

#### **CONDITIONS GENERALES D'ADHESION**

- Le paiement de l'adhésion et des cours devra se faire en totalité, le jour de l'adhésion en espèces, par chèque bancaire (2,3 ou 4 chèques différents) ou par chèques loisirs et/ou sport « ANCV ». Les chèques des cours seront encaissés comme suit : fin septembre, fin octobre, fin novembre. Le chèque d'adhésion, obligatoirement distinct, d'un montant de 20€ sera encaissé au moment de l'inscription.
- 2) Les cours seront maintenus sous réserve d'un nombre minimum de participants.
- La non fréquentation des cours, pour quelque motif que ce soit, ne pourra entraîner aucun remboursement ni partiel ni total.
- L'Association considère comme « couple » un danseur et une danseuse inscrits dans le même cours.
- Un « couple » a le même nom ou la même adresse. En particulier, ne sont pas considérés comme couple des danseurs se retrouvant dans le cadre de MultyKdances.
- Les personnes s'inscrivant aux danses de couple s'engagent à venir de façon régulière aux cours. En effet, des chorégraphies sont travaillées pendant plusieurs cours et il peut être compliqué de rattraper plusieurs cours. Le professeur se laisse le droit de refuser ces personnes jusqu'à la prochaine chorégraphie.
- En cas d'accident, l'adhérent est tenu de le déclarer dans les 48 heures, l'assurance couvrant les dommages engageant la responsabilité civile. Cette assurance ne peut fonctionner en cas de non-respect du règlement intérieur.
- En cas de vol, MULTY K'DANCES décline toute responsabilité.
- Pour les adhérents mineurs, il est expressément demandé aux parents d'accompagner leurs enfants, pour s'assurer de la présence du professeur ou d'un membre du bureau et venir les rechercher dès la fin du cours, dans la salle. En dehors des heures de cours, les enfants sont sous la responsabilité des parents. L'association ne saurait être tenue responsable de tous problèmes extérieurs à la salle de cours.
- 10) Informations CNIL:
  - Les informations recueillies sont nécessaires pour une adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'Association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les adhérents bénéficient d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui les concernent. S'ils souhaitent exercer ce droit et obtenir communication des informations les concernant, ils doivent s'adresser au Trésorier.
- 11) Pendant les vacances scolaires et les jours fériés, aucun cours ne sera dispensé.

L'assurance qui vous est proposée comprend une responsabilité civile et une individuelle accident

En cas d'accident, vous devez impérativement et immédiatement contacter le responsable, afin que la déclaration soit prise en considération par l'assurance. Ne pas attendre le cours suivant.

MULTY K'DANCES signale à ses adhérents de ne pas laisser d'objets de valeur dans la salle. Sa responsabilité ne pourra en aucun cas être engagée en cas de vol ou détérioration